

CALENDRIER DU DÉPÔT DES CANDIDATURES MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

La période de dépôt de candidatures est du 19 septembre au 3 octobre 2025.

Le candidat doit déposer sa candidature auprès de la présidente d'élection, selon la plage horaire déterminée au calendrier ci-dessous. Aucun candidat ne sera reçu en dehors de l'horaire désigné.

Le candidat doit s'assurer d'avoir en main tous les documents nécessaires lors du dépôt de sa candidature. Si ce n'est pas le cas, la présidente d'élection devra refuser la candidature.

La présidente d'élection ne pourra, sous aucune condition ou justification, recevoir de candidatures après le 3 octobre 2025, à 16 h 30.

À noter : Un candidat peut prendre rendez-vous pour prioriser sa place en appelant au 450 791-2455, poste 2340. Un candidat peut également passer sans rendez-vous sur les plages déterminées, mais il devra attendre si la présidente d'élection n'est pas disponible.

Calendrier de dépôt des candidatures aux élections 2025

Au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

- **Vendredi 19 septembre de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30**
- **Lundi le 22 septembre de 13 h 30 à 16 h 30**
- **Mardi le 23 septembre de 9 h 00 à 11 h 00**
- **Jeudi le 25 septembre de 9 h 00 à 11 h 00**
- **Lundi le 29 septembre du 13 h 30 à 16 h 30**
- **Mercredi le 1^{er} octobre de 9 h 00 à 11 h 00**
- **Vendredi le 3 octobre de 9 h 00 à 16 h 30**

Important : Tous les postes sont ouverts, soit le poste de maire et les postes de conseillers pour les sièges 1 à 6. La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot n'est pas subdivisée par secteur, donc les sièges ne sont pas attirés à une partie de territoire en particulier.

Rappel : Le vote par anticipation est le 26 octobre et le jour du scrutin est le 2 novembre 2025.

Micheline Martel, OMA
Présidente d'élection
Le 11 août 2025